



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'Environnement**



**PNUE**

Distribution :  
LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.30/INF.3  
24 octobre 2007

Original: ANGLAIS

Quatrième réunion du comité consultatif  
scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au  
Protocole relatif à la pollution due à des sources  
et activités terrestres (LBS) dans la région des  
Caraïbes

Petén, Guatemala, du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2007

**PROJET DE PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET  
DU SOUS-PROGRAMME SUR L'ÉVALUATION ET LA GESTION  
DE LA POLLUTION ENVIRONNEMENTALE (AMEP)  
POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2008-2009**



## TABLE DE MATIERES

EVALUATION ET GESTION DE LA POLLUTION MARINE .....	1
Contexte .....	1
Projets et activités .....	1
(a) Coordination du programme .....	
(b) Réduction des écoulements de pesticides dans la mer des Caraïbes (Projet du Fonds pour l'Environnement Mondial) .....	
(c) Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires des Caraïbes (Fonds pour l'Environnement Mondial) .....	
(d) Formation à la remise en état des baies polluées (Fonds pour l'Environnement Mondial) .	
(e) Evaluation des déversements et des sources de polluants dans la région des Caraïbes	
(f) Projets pilotes d'évaluation des besoins d'épuration des eaux usées et études de cas .....	
(g) Programme de micro financement – meilleures pratiques de gestion agricole .....	
(h) Développement des Programmes d'Action Nationaux (PAN) .....	
(i) Création de capacités en Systèmes d'information géographique (SIG) .....	
(j) Réseau régional de Technologie et des Sciences marines dans les Caraïbes: Le réseau <i>Know-why</i> .....	
(k) Promotion du Protocole LBS .....	
(l) Mise en oeuvre d'un Plan d'action régional sur les déchets marins .....	
(m) Conception de nouveaux projets .....	
 ANNEXE I:	 Plan de travail et chronogramme (2008-2009) .....
ANNEXE II :	Budget détaillé (2008-2009) .....
ANNEXE III :	Budget résumé (exercice 2008-2009) .....



## Évaluation et gestion de la pollution environnementale

### Contexte

1. Ce plan de travail et le budget couvrent les activités actuelles ainsi que les activités à développer au titre du sous-programme d'évaluation et de gestion de la pollution environnementale (AMEP) du Programme pour l'environnement des Caraïbes du PNUE (PEC) pour l'exercice biennal 2008-2009, en appui au Protocole de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la Région des Caraïbes (Convention de Cartagena), relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (Protocole LBS).
2. Ce plan de travail et ce budget se présentent à la quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire du Protocole de Cartagena sur la pollution due à des sources et activités terrestres (ISTAC/LBS), pour révision et commentaires. Après avoir été avalé par le ISTAC/LBS, ce plan de travail est recommandé à la treizième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et la dixième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, (13<sup>ème</sup> IG), pour adoption.
3. En tant que sous-programme du PEC, le plan de travail et le budget de l'AMEP sont développés pendant une période de deux ans. Les projets et les activités suivantes sont donc conçues de manière à assurer la continuité du développement du Protocole LBS, la poursuite de ses objectifs actuels et à promouvoir sa ratification, l'adhésion et/ou sa mise en œuvre auprès des gouvernements. Plusieurs projets et activités présentés ci-après sont la continuation de projets de la période biennale 2006-2007. Cela s'explique par l'important plan de travail d'AMEP approuvé à la 12<sup>ème</sup> IG et de la charge de travail en cours prévue pour ces mêmes projets. Par ailleurs, les plans de travail proposés pour les deux centres d'activités régionaux (RAC), ont été incorporés à ce plan de travail proposé.

### Projets et activités

#### (a) Coordination du programme

##### *Objectifs*

4. Les objectifs assignés à la coordination du programme AMEP/LBS pour la période biennale 2008/2009 sont les suivants :
  - Assurer la supervision courante des activités ainsi que la coordination générale des projets AMEP dans le cadre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes ;
  - Veiller à ce que, tant sur le plan de la conception comme sur celui de l'application, les activités prévues et les projets satisfont aux obligations du Protocole LBS et du Protocole sur les déversements d'hydrocarbures ;
  - Promouvoir la ratification, l'adhésion et l'application effective du Protocole LBS et du Protocole sur les déversements d'hydrocarbures ;

- Améliorer la coordination, la collaboration et la communication avec les organisations régionales et internationales concernées dans la mise en oeuvre et l'exécution des activités et des projets AMEP ; et
- Améliorer la mise à contribution des RAC/LBS et déversements d'hydrocarbures, dans la conception et la mise en oeuvre des projets et des activités du programme général.

*Activités*

5. L'administrateur des programmes AMEP continuera à s'occuper de la coordination et la supervision générale de la mise en oeuvre des activités du programme pendant la période biennale suivante. L'administrateur de programme du sous-programme CETA prêtera aussi son assistance dans le domaine de la sensibilisation et la gestion de l'information et le Coordinateur de l'UCR/CAR continuera à jouer un rôle important en promouvant la ratification du Protocole. Les directeurs des RAC/LBS et les directeurs du projet régional des projets FEM apporteront un appui programmatique et technique supplémentaire.
6. Les fonds apportés par les deux projets du FEM seront utilisés pour appuyer l'assistant du programme AMEP en 2008. Des efforts seront déployés pour identifier des fonds supplémentaires afin de s'assurer que cet appui pourra être maintenu pendant l'année 2008.
7. Le Protocole LBS reste l'instrument régional de mise en oeuvre du Programme d'action mondiale (PAM) dans la région des Caraïbes. La coordination avec d'autres organisations et programmes régionaux ainsi qu'avec des initiatives régionales ou mondiales sera encouragée. Les efforts de collecte de fonds se poursuivront, en consultation avec le coordinateur de l'UCR/CAR et en liaison avec les gouvernements, les donateurs et les organismes partenaires.
8. Le Secrétariat convoquera à la cinquième Réunion du ISTAC/LBS ; à cette occasion, l'administrateur de programme d'AMEP présentera le plan de travail et le budget AMEP/LBS pour l'exercice biennal 2010-2011, conformément aux objectifs du Protocole LBS.
9. Un résumé des projets en cours et des nouveaux projets pour la période biennale 2008-2009 est présenté ci-après.

*Projets en cours*

- (b) **Réduction des écoulements de pesticides dans la mer des Caraïbes (Projet du Fonds pour l'Environnement Mondial)**

*Introduction*

10. Pendant la prochaine période biennale, les activités suivantes vont entrer dans la phase d'exécution au titre de plusieurs composantes du projet.

*Activités*

11. Les activités du projet se focaliseront sur trois composantes principales avec plusieurs sous composantes :

### **Composante 1 – Coordination de projet**

12. Les activités seront menées pour renforcer et maintenir le travail réussi qui a été réalisé en réseau et pour assurer la pleine participation des parties prenantes. Les Comités nationaux se réuniront régulièrement ; outre le contact permanent par courrier électronique, le coordinateur du projet dirigera deux missions de suivi dans les pays et convoquera chaque année à une réunion du Comité directeur du projet afin de faire le suivi des activités et d'adopter les plans de travail détaillés.

### **Composante 2 – Projets de démonstration**

13. Quatre projets de démonstration seront mis en oeuvre dans chacun des trois pays participants ; ils seront focalisés sur des pratiques améliorées à différente échelle de culture, de types de fermes (subsistance, basse et haute intensité) ou sur l'analyse d'autres conditions de comparaison utiles (par exemple, types de sol).
14. Avec les sites des projets de démonstration sélectionnés à la fin de l'année 2007, des Mémoires d'entente seront élaborés pendant le premier trimestre de l'année 2008 et signés avec les agences d'exécution. Des ateliers de formation seront programmés sur les meilleures pratiques de gestion MPG/PAM (y compris la gestion intégrée des maladies et des déchets). Une formation sera aussi apportée sur le suivi et l'évaluation, afin d'établir une ligne de base d'évaluation de site. Les projets de démonstration seront exécutés sur une période de deux ans à partir du deuxième trimestre 2008 et seront suivis au niveau des impacts environnementaux, agronomiques et socio-économiques y compris, mais non limité, aux récoltes, la sécurité des travailleurs, les écoulements de pesticides et les dépenses, en comparaison avec les fermes de contrôle.
15. Un programme de formation de formateurs et de formation d'agriculteurs sera conçu et mis en oeuvre, faisant partie des projets de démonstration, au deuxième trimestre de l'année 2009. De brefs rapports sur les progrès réalisés seront présentés à le PNUE-UCR/CAR chaque trimestre et des rapports plus substantiels seront présentés chaque année.

### **Composante 3 - Institutionnalisation d'une meilleure gestion des pesticides et renforcement des capacités pour réduire les écoulements de pesticides.**

16. Un programme de suivi des zones côtières sera chargé du suivi et de l'évaluation de l'état des écoulements de pesticides dans les rivières et dans la mer des Caraïbes. Les protocoles régionaux nécessaires seront élaborés le premier trimestre 2008. Des Mémoires d'entente seront élaborés avec les agences d'exécution vers la fin du premier trimestre 2008. En tant qu'élément du programme de suivi et en fonction des diagnostics sur l'infrastructure et la capacité actuelles, un appui sera donné aux laboratoires locaux pour améliorer la capacité de suivi des écoulements de pesticides. Le programme de suivi côtier sera mis en place à la fin 2008. De brefs rapports trimestriels sur les progrès réalisés seront accompagnés de rapports techniques annuels plus détaillés. L'objectif à atteindre est une base de données SIG-IMS, apportant des statistiques sur les écoulements de pesticides qui soit fonctionnelle dès le deuxième trimestre 2009.

17. L'étude des cadres légaux inclura l'analyse de possibles incitations à la réduction des écoulements de pesticides et l'analyse de mécanismes permettant de faire un suivi de la mise en oeuvre des cadres régulateurs. L'activité démarrera vers la fin 2009 et sera exécutée par des experts juridiques des Ministères de l'environnement, de l'agriculture et de la santé, en combinaison avec des consultants externes.
18. Faisant partie de la stratégie de diffusion de l'information, la page web du projet sera mise à jour régulièrement avec des rapports sur l'état d'utilisation de pesticides dans les pays participants, des nouvelles et des résultats concernant les projets de démonstration ainsi que les ressources de formation qui seront élaborées en tant qu'élément du programme de formation. Des matériels de sensibilisation et d'éducation seront publiés à la fin de l'année 2009.

**(c) Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires en développement de la région des Caraïbes (IWCAM –FEM)**

*Introduction*

19. Pendant la prochaine période biennale, des activités du projet passeront à l'étape d'exécution sous plusieurs composantes.

*Activités*

20. Les principales activités à être entreprises dans le cadre de chaque composante de projet sont les suivantes :

**Composante 1 – Démonstration, recueil et transfert de meilleures pratiques**

21. Le PNUE-UCR/CAR, l'Institut de santé environnementale des Caraïbes (CEHI) et le Service de coordination du projet (PCU) continueront d'aider les points de liaison nationaux de démonstration du FEM-IWCAM et leurs Unités de gestion de projet nationaux (NPMU) dans la gestion et l'élaboration de rapports sur la mise en oeuvre des projets de démonstration pendant la prochaine période biennale. Un certain nombre de pays n'ont pas développé des projets de démonstration et des efforts seront déployés pour développer des projets supplémentaires de moyenne échelle.
22. Le recueil d'enseignements et de meilleures pratiques sera un processus constant, impliquant la recherche et l'échange d'expériences avec d'autres projets et régions pertinentes. Pendant la période 2008/2009, l'interaction avec les projets sera facilitée, comme le projet CLME Grand Ecosystème marin des Caraïbes mis en oeuvre par le CERMES, et les projets d'aires protégées de l'OECS et Associated Livelihoods (OPAAL) mis en oeuvre par l'Unité de développement durable & environnement de l'OECS. Une interaction est prévue avec les petits pays insulaires en développement du Pacifique du Sud par le biais du Projet du FEM du Pacifique de gestion durable des eaux usées et des ressources en eau.
23. La base de données du projet sera peaufinée pendant l'année 2008 et deviendra le fondement du projet régional du Système de gestion de l'information (PIMS). Les composantes incluront une base de données sur les contacts du FEM-IWCAM et les projets terminés et en cours les plus pertinents. La base de données sera reliée à d'autres bases de



données pertinentes afin d'atteindre des synergies. L'objectif recherché est qu'elle devienne également le noeud de connexion pour le stockage des informations liées aux indicateurs.

### **Composante 2 – Développement de procédures de l'IWCAM, réduction du stress et cadre d'indicateurs sur l'état de l'environnement.**

24. Basé sur la révision des mécanismes des indicateurs existants dans la région pour les trois ensembles d'indicateurs utilisés dans le suivi et l'évaluation des projets internationaux en eau du FEM – Procédures, réduction du stress et état de l'environnement, l'élaboration et la diffusion de formats d'indicateurs commencera en 2008.
25. Des analyses de diagnostics des zones de haute diversité biologique (HSDA) seront conduites et se focaliseront sur les pays qui ne sont pas de démonstration ; elles comprendront l'identification des problèmes et des questions prioritaires liées à l'eau, les causes immédiates et leurs racines ainsi que les réformes nécessaires. Sur la base des analyses, des idées seront proposées pour préparer le suivi de projets. Ces analyses tirées des diagnostics réalisés sur les zones de haute diversité biologique (HSDA) seront conduites par le PNUE-UCR/CAR.
26. L'élaboration et l'établissement d'un système de suivi des indicateurs continueront en 2008. Une formation supplémentaire des parties prenantes dans l'application des indicateurs pertinents aura lieu sur la base de la formation réalisée en 2007. L'établissement d'un système pilote de suivi utilisant les formats d'indicateurs aura lieu en 2008, en coordination avec les autres activités du PEC, comme le Projet de partenariat avec le réseau Savoir-Pourquoi.

### **Composante 3 – Politique, réformes législatives et institutionnelles**

27. En fonction de la révision des politiques nationales et des structures institutionnelles, un appui sera apporté aux réformes qui s'avéreront nécessaires, pendant la période biennale 2008/2009, et se rapportant à la gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières réalisée en 2007. Un programme régional sera entrepris en 2008, pour l'amendement de la législation nationale et de la politique ainsi que pour l'amélioration des arrangements institutionnels. D'autres activités se référeront à l'élaboration d'incitations pour encourager la ratification des accords environnementaux multilatéraux (MEA), y compris le Protocole LBS.
28. Des efforts seront toujours déployés pour aider les pays à mener à terme les directives du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) sur les plans et les stratégies de gestion intégrée des ressources en eau (IWRM), spécifiquement sur le développement des « Plans de gestion intégrée des ressources en eau de 2005 ».

### **Composante 4 – Renforcement des capacités régionales et nationales et durabilité**

29. En 2008, des efforts nationaux et régionaux seront toujours déployés pour améliorer la sensibilisation sur le FEM-IWCAM, en tant que projet et en tant qu'approche. Des bulletins, des brochures, des feuillets, des vidéos et autres matériels d'information appropriés seront mis à la disposition de différents publics. Des bulletins seront préparés huit fois par année pour une distribution électronique et seront traduits en espagnol. Un

bulletin sera également préparé trimestriellement en format électronique et en imprimé. Les bulletins seront aussi disponibles à la page web du projet ([www.iwcam.org](http://www.iwcam.org)). Ces efforts de promotion seront renforcés à travers une stratégie de communication régionale et par la stratégie de communication générale du PNUE-UCR/CAR.

30. Le renforcement de capacités sera focalisé au niveau national et au niveau régional. Pendant la prochaine période biennale, le renforcement des capacités pour le suivi de l'environnement, particulièrement en ce qui concerne la qualité de l'eau, sera hautement prioritaire. Une formation sur le suivi de l'environnement et le traitement des données sera réalisée pour les sites de démonstration et pour le personnel de laboratoire, en PC, basée sur les résultats obtenus lors des évaluations des besoins locaux. Le projet appuiera également le développement de laboratoires au niveau national et régional. La capacité de référence du laboratoire accrédité au sein du CEHI sera renforcée de même que d'autres laboratoires régionaux en PC.
31. En vue d'établir le mécanisme de communication qui serait hébergé au CEHI, une révision de tous les projets d'importance a eu lieu en 2007. Le mécanisme de communication sera géré par le CEHI, avec l'appui direct du spécialiste en communications, du travail en réseau et d'information au sein de l'UCP et en coordination avec le sous-programme CETA au PNUE-UCR/CAR. Ce mécanisme de communication, faisant partie du projet de système de gestion de l'information (PIMS), participera à l'évolution du site Internet.

#### **Composante 5 – gestion et coordination du projet**

32. Au moins, une réunion annuelle régionale du Comité directeur du projet (PSC) sera convoquée. Les réunions du PSC régionales se focaliseront sur la révision des plans de travail annuels et des budgets ainsi que sur la mise à jour des pays participants quant à l'état de mise en oeuvre du projet national. Le groupe de gestion de l'IA/EA se réunira formellement juste avant la réunion régionale du PSC.
33. L'appui technique sera apporté au projet à travers le groupe régional technique consultatif (GRTC). Les réunions du GRTC auront lieu juste avant les réunions régionales du PSC. Le GRTC pourra revoir les rapports des consultants, appuyer la sélection des pays pilotes pour essayer les mécanismes des indicateurs, conseiller sur les fonctions du mécanisme de communication et sur le planning de l'IWRM, revoir/appuyer les zones de haute diversité biologique (HSDA) et les critères de désignation de ces zones et appuyer les enseignements tirés des démonstrations.
34. Les projets de démonstration feront rapport chaque trimestre à l'Unité de Coordination du projet au CEHI. Le CEHI, l'UCR/CAR et les UNOPS feront également rapport chaque trimestre, avec l'UCR/CAR, afin de coordonner le flux d'information vers le PNUE et vers le PNUD. Par ailleurs, un rapport de mise en oeuvre du projet sera complété et soumis au FEM. En tant que chef de file de l'IA, le PNUE coordonnera la présentation de ce rapport avec l'Unité de coordination du projet et avec l'appui si nécessaire du PNUD, du CEHI, de l'UCR/CAR et du UNOPS.

(d)

## **Formation à la remise en état des baies polluées**

### *Introduction*

35. Ce projet régional devrait être achevé pendant la prochaine période biennale avec la conclusion de la composante PNUE du projet, la construction d'une station d'épuration d'eaux résiduelles à Cuba. L'objectif du PNUE-UCR/CAR sera l'identification d'un suivi approprié des activités y compris la préparation d'une proposition de suivi du FEM et le partage des enseignements appris et des meilleures pratiques.

### *Activités*

36. Les principales activités à entreprendre seront :
- L'identification des pays intéressés à participer dans la poursuite d'activités du projet ;
  - La préparation d'une proposition de projet régionale pour le deuxième trimestre 2008 afin qu'elle soit présentée au FEM le premier ou le deuxième trimestre 2009. Celle-ci serait facilitée par un consultant et par une analyse de base des pays bénéficiaires. Elle sera également guidée par les enseignements appris de la composante nationale cubaine du projet.
  - La tenue d'un dernier atelier régional le dernier trimestre 2008 pour revoir et appuyer la proposition régionale. Cela aura lieu après la fin de la construction de la station d'épuration des eaux résiduelles à Cuba.

## **(e) Évaluation des déversements et des sources de pollution dans la région des Caraïbes**

### *Introduction*

37. Cette activité représente la continuité des activités réalisées les années précédentes pour mettre à jour le Rapport technique n° 33 du PEC et pour améliorer la gestion des données concernant la pollution et les informations.

### *Activités*

38. Les principales activités à être entreprises sont :
- Production et diffusion du Rapport technique n° 33 (TR33): Le secrétariat travaillera conjointement avec les RAC du LBS pour finaliser la conclusion du TR33 afin qu'il soit soumis à la treizième réunion intergouvernementale concernant le Plan d'action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et la dixième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (13<sup>ème</sup> IG) programmée pour le mois de juin 2008. Une fois adopté, le rapport sera formellement publié et largement diffusé.
  - Développement des bases de données sur la pollution: Les données obtenues du TR33 et autres projets AMEP comme le projet de partenariat du réseau savoir-pourquoi, le projet des pesticides du FEM et le projet IWCAM du FEM seront compilés par le secrétariat

dans une base de données appropriée sur la pollution. Elle sera reliée à des mécanismes de communication existants ayant des données sur la pollution de la région des Caraïbes.

- Production des fiches d'information de pollution : Afin d'améliorer la diffusion et la mise à jour des données et des informations de pollution, le secrétariat, travaillant en collaboration avec les RAC/LBS, se propose d'élaborer un ensemble de fiches d'information concernant l'état du milieu marin de la région des Caraïbes.

**(f) Mise en oeuvre des projets pilote d'évaluation des besoins d'épuration d'eaux usées et études de cas**

*Introduction*

39. La gestion des eaux usées reste une priorité pour les pays de la région des Caraïbes. La prochaine période biennale verra la conclusion de deux études pilotes nationales sur l'évaluation des besoins d'épuration des eaux usées à Tobago et à Panama. Des activités se focaliseront sur la production d'études de cas, l'échange d'expériences et les sources de financement pour des études pilotes supplémentaires.

*Activités*

40. Les principales activités à être entreprises sont :

- La conclusion des projets pilotes à Panama et à Tobago conformément aux plans de travail accordés ;
- La préparation et diffusion des études de cas de tous les projets pilotes – Sainte Lucie, Panama et Tobago ;
- La mobilisation pour le financement de projets pilotes supplémentaires ; et
- L'élaboration d'une ébauche de proposition de projet régional basé sur des besoins communs identifiés dans les études de cas.

**(g) Programme de micro financement – meilleures pratiques de gestion agricole**

*Introduction*

41. Suite au succès du premier programme de micro financement AMEP pour de meilleures pratiques agricoles, le secrétariat a mobilisé des fonds pour deux autres projets pilotes au Guatemala et au Nicaragua. Leurs efforts se focaliseront sur le partage des enseignements appris et de meilleures pratiques entre les bénéficiaires. Des liens seront établis avec les projets de démonstration des projets FEM de réduction de pesticides en Colombie, au Costa Rica et au Nicaragua. Des projets pilotes similaires sont coordonnés présentement par la WWF en continuité du projet ICRAM MAR qui est aujourd'hui terminé. En fonction des fonds disponibles, le secrétariat convoquera à un atelier régional pour faciliter le partage d'expériences de ces projets et recherchera des fonds supplémentaires pour étendre le programme de micro financements à d'autres pays de la région des Caraïbes.

*Activités*

42. Les principales activités à être entreprises sont :

- La mise en oeuvre des projets pilotes au Guatemala et au Nicaragua
- La traduction et la diffusion de toutes les études de cas
- Les sources de financement pour étendre le programme de micro financement à d'autres pays
- La convocation à un atelier régional pour appuyer le partage d'expériences.

**(h) Développement des Programmes d'Action nationaux***Introduction*

43. Pour renverser la situation de déclin des environnements marins et côtiers due à la pollution et à la dégradation provenant des activités terrestres, le Programme d'Action mondial de 1995 pour la protection de l'environnement marin des activités terrestres (PAM) demande aux gouvernements de développer des programmes d'action nationaux pour la protection du milieu marin des activités terrestres PAN en incorporant des procédés dynamiques et interactifs qui institutionnalisent une mise en oeuvre par étapes des activités prioritaires, dans un cadre intersectoriel et participatif. Le but principal d'un PAN est de développer des projets concrets qui mobilisent aussi bien les parties prenantes que les ressources, et que ces besoins soient canalisés dans des cadres budgétaires et politiques pertinents.

44. Le PNUE-UCR/CAR et les PAM/PNUE ont initié un programme pour renforcer le développement et la mise en oeuvre des programmes d'action nationaux pour la protection du milieu marin des activités terrestres (PAN) dans la région des Caraïbes. Son but principal est de renforcer des programmes durables à long terme à travers une focalisation majeure sur les plannings stratégique, la définition des priorités, le renforcement du financement durable (principalement à travers la mobilisation des ressources domestiques et le financement effectif des sources internationales), et identifier et affronter les barrières dues aux contraintes législatives, institutionnelles et de capacités.

*Activités*

45. Les principales activités à être entreprises en collaboration avec le PAM/PNUE et NOAA sont les suivantes :

- Appuyer la mise en oeuvre des PAN complétés se focalisant spécifiquement sur le planning stratégique et le financement durable ;
- Convoquer à un forum de bailleurs de fonds régionaux,
- Evaluer la volonté et la capacité d'autres pays à développer des PAN ;

- Appuyer les pays volontaires avec une évaluation initiale des politiques en cours ou planifiées, des dépenses, législations et autres activités qui rejoignent les objectifs du PAM ;
- Appuyer la convocation à des réunions initiales consultatives des parties prenantes au niveau national ;
- Promouvoir le développement de PAN à toutes les échelles y compris des projets pilotes dans des pays sélectionnés ; et
- Intégrer les projets pilotes développés au titre des projets financés par le FEM, entre autres, dans le cadre politique d'un PAN.

**(i) Développement des capacités pour la mise en application des systèmes d'information géographique**

*Introduction*

46. Le secrétariat a reconnu l'importance de créer des capacités des RAC/LBS à l'utilisation et à l'application des SIG et autres outils spatiaux de prise de décisions. Maintenant, que cette capacité a été créée, l'objectif sera d'utiliser les capacités améliorées dans la valeur ajoutée vers les projets et les activités en cours et les nouveaux projets de l'AMEP. Le secrétariat facilitera également le renforcement des capacités nationales et régionales à l'utilisation du SIG pour améliorer les processus de prise de décisions environnementales.

*Activités*

47. Les principales activités à être entreprises sont :
- L'acquisition de logiciels et de matériels informatiques
  - L'installation de systèmes améliorés
  - La mise en place de programmes de maintenance
  - Les opportunités de formation régionale

**(j) Réseau régional de Technologie et des Sciences marines pour la région des Caraïbes : Le réseau *Know-why* (Savoir-Pourquoi)**

*Introduction*

48. La mise en oeuvre de ce projet a été retardée à cause de plusieurs facteurs. Il y a eu des difficultés pour obtenir des données d'inventaire sur les polluants nationaux en vue de la mise à jour du TR33 du PEC et des changements administratifs dans RAC-IMA LBS. Cependant, ce retard a permis au secrétariat de bénéficier des informations réunies d'autres évaluations et études de base conduites au titre des projets AMEP. De futures activités

peuvent maintenant être conçues pour appuyer d'une manière plus effective les besoins des RAC/LBS et les gouvernements membres, dans les domaines du suivi et de l'évaluation de la pollution, le renforcement des capacités de laboratoire et du SIG. Ce projet formera un cadre principal pour la coopération entre l'IAEA et le PNUE-UCR-CAR après la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux agences, en 2006.

### *Activités*

49. Les principales activités à être entreprises sont les suivantes :

- Formation des personnels sélectionnés des institutions de la région des Caraïbes sur l'application de méthodologies de suivi et de contrôle des sources terrestres de pollution marine et détermination des sources ponctuelles et diffuses de pollution. Celle-ci portera principalement sur l'échantillonnage et des méthodes analytiques et sera donnée en coordination avec des activités similaires réalisées dans le cadre des projets du FEM-IWCAM et de réduction de pesticides du FEM. Un appui supplémentaire de formation et appui technique est attendu de la part de l'IAEA ;
- Formation de personnel sélectionné sur la caractérisation des déchets solides municipaux et industriels ;
- Développement de programmes de suivi dans les zones à haut risque (« zones de haute diversité biologique » régionales) en collaboration avec l'IAEA, les projets FEM-IWCAM et réductions de pesticides du FEM ;
- Détermination des paramètres sélectionnés (physiques, chimiques et microbiologiques) pour obtenir des niveaux de pollution dans les zones de haute diversité biologique sélectionnés. La sélection de celles-ci se basera sur la mise à jour du rapport TR33 et sera réalisée dans le cadre des projets des grands écosystèmes marins du PNUD.
- Compilation des données de suivi des zones de risque de pollution pour établir une ligne de base environnementale. Celle-ci sera complétée avec d'autres données provenant d'activités similaires ayant été mises en oeuvre dans le cadre des projets FEM-IWCAM et FEM-Réduction de pesticides ;
- Analyse des données pour déterminer de possibles grandes charges de pollution et les principales causes de pollution de l'environnement marin et côtier. Celle-ci sera utilisée pour vérifier une bonne partie de l'information apportée par la mise à jour du TR33 ;
- Convocation à des ateliers régionaux et sous-régionaux pour discuter des principales causes de pollution marine de même que des mesures pour surmonter le problème ;
- Détermination des paramètres/lignes directrices relevantes pour la classification des eaux marines, en Classe I et Classe II, conformément au Protocole LBS. Ces lignes directrices prendront en considération les recommandations fournies par les études de cas d'évaluation des besoins en épuration des eaux usées pour la classification des eaux marines ;

- Formation de personnel à l'application des lignes directrices méthodologiques pour la classification des eaux en Classe I et Classe II ; et
- Ateliers de promotion nationaux sur le Protocole LBS qui seront facilités par les RAC de LBS.

**(k) Promotion du Protocole LBS**

*Introduction*

50. Le secrétariat continuera à privilégier particulièrement les activités pour la promotion du protocole LBS au niveau national et régional pendant la période biennale 2008-2009. Cette promotion comprendra la reproduction de matériel promotionnel, une plus grande diffusion des matériels au niveau national et régional et l'élaboration de nouveau matériel promotionnel. En fonction du financement disponible, le matériel existant sera traduit en français et tout nouveau matériel sera produit en anglais, en espagnol et en français. Le secrétariat appuiera toujours les ateliers de promotion nationaux et cherchera à identifier du financement pour convoquer à des ateliers dans les pays où ils n'ont pas encore eu lieu. De même que les ateliers nationaux précédents, les RAC/LBS joueront un rôle plus important d'appui envers les points de liaison LBS, dans l'organisation de ces ateliers, en agissant comme facilitateurs et agences ressource.

*Activités*

51. Les principales activités à être entreprises sont :
- La reproduction de matériel promotionnel existant y compris des brochures et des DVD ;
  - La traduction des DVD et des brochures promotionnelles en français ;
  - La convocation à des ateliers nationaux de promotion dans les autres pays hispanophones et anglophones, grâce à l'appui du RAC-CIMAB et du RAC-IMA ;
  - La production de matériel promotionnel supplémentaire sur le protocole LBS en anglais, en espagnol et en français, assurée par le secrétariat avec l'appui des deux RAC/LBS ; cela fera partie de la stratégie de communication du PEC ; et
  - Le renforcement du site Internet pour apporter plus d'informations techniques liées à AMEP et à ses projets et activités.

**(l) Mise en œuvre d'un Plan d'action régional sur les déchets marins**

*Introduction*

52. Le secrétariat a préparé un brouillon de Plan d'action régional pour la gestion des déchets marins dans la région des Caraïbes pendant la dernière période biennale. L'élaboration de ce Plan a impliqué l'accueil d'experts internationaux, régionaux et nationaux travaillant sur



les déchets marins et autres problèmes de conservation y reliés dans la région des Caraïbes. Le groupe d'experts était intégré par des représentants gouvernementaux associés à la gestion des zones côtières, la protection de l'environnement, la gestion des déchets, le tourisme et par des ONG de conservation régionales et nationales qui réalisent des activités, gèrent des programmes sur les déchets marins et conduisent des campagnes annuelles de nettoyage des plages. Avec l'impulsion et l'intérêt qu'a généré la gestion des déchets marins, le PNUE-UCR/CAR propose de poursuivre l'assistance aux pays des Caraïbes dans la mise en oeuvre du Brouillon de Plan d'action régional de gestion des déchets marins, à travers une série de projets pilotes pour lesquels du financement extérieur a été recherché.

53. Les principales activités à être entreprises sont :

- La mise en oeuvre d'un projet pilote régional sur les engins de pêche rejetés à USVI et les SIDS;
- La mise en oeuvre d'un projet pilote régional dans trois SIDS concernant la réforme politique, le suivi et l'évaluation, et l'éducation et la sensibilisation ;
- La convocation à au moins un atelier régional de création de capacités pour partager des expériences et des enseignements appris ;
- Appuyer la tenue de la réunion générale annuelle de International Coastal Clean-Up par Ocean Conservancy ; et
- Développer une base de données interactive en ligne sur les déchets marins, faisant partie des améliorations du site Internet du PEC.

**(m) Conceptions de nouveaux projets**

- (I) Renforcement du développement et de l'application des Systèmes d'information géographique (SIG) dans la région des Caraïbes.

**Contexte**

54. Les Systèmes d'information géographique SIG est une application bien établie et mondialement utilisée pour aider à la gestion, l'analyse et la visualisation de données. Les états membres qui sont Parties à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, adoptée à Cartagena, en Colombie, le 24 mars 1983, et ses trois protocoles : déversements d'hydrocarbures, zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW) et pollution marine due à des activités terrestres (LBS), ont appelé à déployer de plus gros efforts sur le développement de bases de données en vue d'une utilisation efficace des informations environnementales dans les processus de prise de décisions.
55. Malheureusement, au sein de la région des Caraïbes, l'utilisation effective du SIG dans un contexte environnemental a été limitée à cause du manque de données de base et de capacités en SIG à tous les niveaux. Malgré que plusieurs projets du PNUE actuellement en cours ont des composantes et des activités SIG, une approche intégrée n'a pas été établie

pour permettre une utilisation soutenue des méthodologies SIG. L'absence d'une stratégie régionale d'utilisation du SIG et une méconnaissance de la vision de ses applications sont des contraintes qui requièrent d'être traitées. Actuellement, le secrétariat de la Convention de Cartagena est en train d'améliorer la capacité du Centre d'activités régional du Protocole LBS basé à Cuba, par la fourniture de matériel informatique et de logiciels SIG, et l'engagement d'un expert en SIG pour une période initiale de deux ans. Cela devrait apporter une assistance directe et un appui aux états membres pour le développement et l'application de cette technologie.

56. Pour répondre aux besoins critiques et aux interventions actuelles, ce projet devrait pouvoir établir une stratégie régionale de développement de l'application de la technologie SIG dans la région des Caraïbes. Cela permettrait une utilisation plus effective de l'information générée par un certain nombre de projets régionaux et devrait permettre d'analyser ces données et de les partager entre tous les états membres, en vue de la gestion et le développement durable de la région des Caraïbes.

#### *Objectifs*

57. Développer une stratégie régionale en vue d'une application plus approfondie du SIG et autres outils spatiaux de prise de décision, dans la mise en oeuvre de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles, par le développement de bases de donnée, le renforcement des capacités et l'évaluation des projets pilotes.

#### **Réalisations attendues :**

- Une base de données sur la pollution régionale qui soit compatible avec les bases de données existantes sur les écosystèmes marins dans la région des Caraïbes.
- Trois (3) études de cas terminés pour identifier des applications SIG qui démontrent les effets économiques et sociaux spécifiques liés à la pollution et à la destruction de l'habitat.
- Le développement d'une capacité nationale à l'utilisation et à l'application de SIG pour la gestion de l'environnement, y compris par exemple le développement de modèles basés sur SIG, pour la classification des eaux marines, dans le cadre de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles.

#### **Indicateurs de résultats :**

Une base de données sur la pollution, établie et alimentée avec des données du milieu marin de la région des Caraïbes.

La compilation d'un certain nombre d'études de cas.

Un certain nombre de pays engagés dans l'utilisation de modèles basés sur SIG, pour la classification des eaux marines dans le cadre de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles.

#### **Premières activités :**

1. Développement de bases de données régionales sur les polluants :

- Evaluation des besoins : cette composante sera orientée vers la construction des premiers projets d'identification des paramètres environnementaux critiques afin de prendre des décisions mieux fondées au niveau national.
  - Evaluation de bases de données similaires : cette composante sera orientée vers l'évaluation de bases de données régionales similaires et consistantes ayant des données de la région déjà disponibles et vers le développement d'une base de données qui permette un partage plus effectif des données environnementales, promouvant une meilleure collaboration dans la gestion des mers des Caraïbes.
2. Une meilleure capacité nationale dans la région des Caraïbes concernant l'application des SIG dans la prise de décision sur des questions environnementales :
- **Études de cas** : cette composante impliquera la sélection d'au moins 3 pays de démonstration et l'application de technologies SIG pour évaluer les conséquences sociales et économiques liées à la pollution et la destruction de l'habitat.
  - **Renforcement de capacités** : cette composante impliquera la conception et la tenue d'ateliers nationaux et régionaux dans l'application de technologies SIG orientées à améliorer la prise de décisions.

### Relations

- Les résultats et les activités qui accompagnent ce projet sont la concrétisation des priorités fixées pour les différentes cibles mondiales et par les accords environnementaux multilatéraux, y compris :
- Les buts 7 et 8 de développement du millénaire pour assurer un environnement durable et pour développer des alliances au niveau mondial.
- Résolution XVII (b)-(c) de la stratégie de l'Île Maurice pour la mise en oeuvre du Plan d'Action des SIDS qui soulignent spécifiquement la relevance du SIG et de la gestion d'une base de données, dans le processus de prise de décision.
- Décision 24/6 et 24/9 de la 24<sup>ème</sup> session du conseil d'administration du PNUE.

### Budget proposé

Début de la mise en oeuvre en Janvier 2008-Décembre 2009

Programme	2008	2009
Développement de bases de données régionales sur des polluants	\$50,000	10,000
Ateliers régionaux de création de capacités nationales	\$30,000	30,000
Mise en oeuvre de 3 études de cas	\$40,000	20,000
<b>TOTAL</b>	<b>\$120,000</b>	<b>60,000</b>

(exprimés en US\$)

- (II) Evaluation des critères de classification des eaux des Caraïbes, selon le Protocole relatif à la pollution due à des activités terrestres (Protocole LBS), basée sur une évaluation des risques pour la qualité des eaux utilisées à des fins récréatives et pour la santé humaine.

*Agences d'exécution : PNUE-UCR/CAR, Centres d'activités régionaux de LBS, de SPAW et de déversement d'hydrocarbures.*

*Demande de financement : 230 000 US\$*

### *Contexte*

58. En 1994, le Programme pour l'Environnement des Caraïbes donna un aperçu général des sources ponctuelles de pollution marine due à des activités terrestres dans la Région des Caraïbes (WCR). Le rapport (Rapport technique # 33 du PNUE-PEC) indiqua que les eaux usées domestiques, par leur volume, étaient les plus grosses sources ponctuelles de pollution dans la mer des Caraïbes. En développant un système de classification des eaux marines dans la région des Caraïbes, le niveau des effets anthropogéniques sur les zones faisant partie des listes des eaux de Classe I de l'Annexe II du Protocole LBS, devrait être pris en considération, en même temps que leur potentiel pour renverser cet impact.
59. La pollution provenant des eaux usées domestiques dans la région des Caraïbes donne lieu à des soucis au niveau social, économique, du tourisme durable et de la santé publique. Au lancement des lignes directrices de l'OMS en 2002 pour des eaux utilisées à des fins récréatives plus sûres, il avait été décidé que des études épidémiologiques devaient être menées en Amérique latine et les Caraïbes afin d'évaluer l'applicabilité de ces lignes directrices dans la région. D'autres interventions dans la gestion des plages, traitant des problèmes de santé publique comme de tourisme durable, sont mises en oeuvre dans la région des Caraïbes, comme la Campagne Pavillon bleu.
60. Le PNUE-UCR/CAR en collaboration avec les Centres d'activité régionaux (RAC) du Protocole LBS propose, au titre de ce projet, d'aider au développement d'environnements sains des eaux utilisées à des fins récréatives, dans les pays de la région des Caraïbes, en entreprenant des pistes épidémiologiques pour les lignes directrices de l'OMS. Elles porterait sur les eaux utilisées à des fins récréatives, en vue d'utiliser les résultats pour aider les gouvernements de la région des Caraïbes dans la classification de leurs eaux marines et faciliter ainsi la mise en oeuvre du protocole LBS. Une coopération supplémentaire est attendue avec l'OPS et le CEHI.

### *Objectif(s)*

61. Aider les gouvernements de la région des Caraïbes dans la classification de leurs eaux marines, comme cela a été demandé pour la mise en oeuvre du protocole LBS et améliorer les environnements aquatiques sains des eaux utilisées à des fins récréatives.

### **Réalisations attendues :**

- Le développement des lignes directrices régionales pour la classification de la zone de la Convention en eaux de Classe I et de Classe II conformément aux critères du Protocole LBS.
- Une conscience plus forte de la part des gouvernements et des peuples de la région des Caraïbes sur la nécessité de classer leurs eaux marines et sur leur corrélation avec la santé publique et l'équilibre de l'écosystème.

- Les personnels gouvernementaux des pays de la région des Caraïbes sont formés à la classification des eaux marines.

**Indicateurs de résultats :**

- Présence/absence de lignes directrices régionales de classification pour la région des Caraïbes,
- Un certain nombre de personnes participent à des ateliers et des activités d'ampleur
- Un nombre de personnels formés/n° de pays ont participé à des ateliers de formation.

**Activités principales :**

- L'exécution de pistes épidémiologiques et exercices de classification sur des plages sélectionnées dans la région des Caraïbes.
- L'élaboration de lignes directrices pour la classification des eaux marines dans la région des Caraïbes, conformément aux critères du protocole LBS.
- Programme de sensibilisation publique mis en oeuvre sur l'importance de la classification des eaux marines pour la santé humaine et la protection de la biodiversité.
- Ateliers de formation régionaux/nationaux pour des personnels des ministères et des agences responsables de la planification et/ou de la gestion environnementale.
- Atelier régional pour permettre aux pays participants à présenter et à discuter sur les résultats de leurs exercices de classification des eaux marines et de leurs pistes épidémiologiques.
- Un rapport régional sur la classification des eaux marines et des études épidémiologiques dans les pays de démonstration.

**Relations :**

Les résultats et les activités englobés dans ce projet satisfont directement l'ensemble des priorités fixées pour les différentes cibles mondiales et par les accords environnementaux multilatéraux, y compris :

Le Plan d'action mondial du PNUE pour la protection du milieu marin, relatif aux sources de pollution due a des activités terrestres, à travers l'appui aux programmes des mers régionales et aux conventions, en particulier le protocole LBS de la Convention de Cartagena.

La Résolution de la stratégie de l'Ile Maurice XVI pour créer un environnement régional et national qualifié qui aidera les pays à répondre aux cibles régionales et internationales accordées.

Les objectifs 7 et 8 de développement du millénaire des Nations Unies pour assurer un développement durable et pour développer des alliances au niveau mondial.

**Budget proposé**

Début prévu de mise en oeuvre : janvier 2008 – Mars 2009

<b>Programme</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Pistes épidémiologiques (3 pays)	\$50,000	\$10,000
Education publique et sensibilisation	\$30,000	\$10,000
Ateliers de formation nationaux et régionaux	\$30,000	\$20,000
Classification des eaux marines dans les pays pilotes (3 pays)	\$20,000	\$10,000
Atelier consultatif régional et rapport final	0	\$50,000
<b>TOTAL</b>	<b>\$130,000</b>	<b>\$100,000</b>

(III) Évaluation des effets provoqués par des décharges municipales inadéquates sur le milieu marin de la région des Caraïbes.

*Agences d'exécution : PNUE-UCR/CAR, Centre régional BALE-PNUE, Institut CEHI*

*Demande de financement : 150 000,00 US\$*

*Contexte*

62. Historiquement, l'utilisation de déchets solides pour remplir les zones humides des zones côtières et pour récupérer des terres, a été couramment acceptée comme une méthode de décharge peu chère. Beaucoup de ces sites de décharge (les décharges Choc Bay et Ciceron à Sainte Lucie et Persévérance en Grenade) sont aujourd'hui fermés, cependant ils posent encore de sérieux risques sur le milieu marin à cause de la production de lixiviats. La présence de ces sites de décharge dans des zones de reproduction vulnérables peut apporter des contaminants sous forme de métaux lourds et de polluants organiques persistants (POP) et entrer dans les maillons de la chaîne alimentaire. Les effets provoqués par les afflux des lixiviats sur la qualité des eaux et des éléments biologiques des zones environnantes sont inconnus et le risque pour la santé humaine, lors de la consommation d'aliments contaminés, ou par le contact avec des eaux polluées, n'a jamais été exploré.
63. La plupart de ces pays de la région des Caraïbes font partie de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, qui a été adoptée à Cartagena, en Colombie, le 24 mars 1983, et actuellement ils considèrent la ratification du protocole des Caraïbes relatif aux sources terrestres de pollution marine, adopté le 6 octobre 1999. Ils sont aussi signataires de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets et leur décharge. Les substances des lixiviats contiennent probablement celles qui figurent sur les listes des principaux polluants préoccupants sous l'Annexe I du protocole LBS. Abordant spécifiquement les caractéristiques et autres facteurs qui doivent être pris en considération au moment d'évaluer d'autres polluants préoccupants, le protocole souligne tous les aspects où les décharges peuvent influencer les ressources marines et côtières. Parmi ces aspects : la persistance, la bio-accumulation, leur potentiel à causer l'eutrophisation, le risque pour la santé humaine et les effets négatifs sur la vie marine, sur le développement de ressources vivantes ou sur d'autres utilisations légitimes des mers.
64. Ces dernières années, OECS et le Projet de gestion des déchets générés par les navires, ont donné lieu à une amélioration au niveau de la gestion environnementale des déchets solides

dans la plupart des territoires de la sous-région. Par ailleurs, les autres états ont également pris l'initiative d'améliorer leurs installations de déchets solides. De nouvelles installations de décharge ont été construites, instituant le contrôle des lixiviats et des systèmes de suivi et de séparation des déchets. Cependant, les sites fermés ont été autorisés à rester, assujettis aux éléments et à l'évaluation de risque pour la santé humaine et pour l'environnement ; les domaines marins et côtiers en particulier n'ont jamais été évalués.

### *Objectifs*

65. Déterminer les effets des lixiviats dangereux provenant des enfouissements de déchets solides à travers la compilation des données et des analyses, en vue de générer des lignes directrices pratiques de gestion durable des enfouissements.

### **Réalisations attendues :**

- Une base de données régionale sur les sites fermés, des enfouissements et des décharges composées de lixiviats et des données sur la qualité des eaux des sites adjacents.
- Élaboration de protocole pour l'échantillonnage, le transbordement et l'analyse des lixiviats.
- Des mesures d'atténuation et des recommandations pour poursuivre la planification et la gestion des décharges et des zones sensibles adjacentes.
- Évaluation des risques environnementaux et les soucis potentiels de pollution marine provenant des lixiviats.

### **Indicateurs de résultats :**

- Une base de données régionale concernant les paramètres établis sur la qualité des lixiviats
- Des cartes de vulnérabilité/risques des espaces marins et des ressources marines, y compris des tendances et des analyses spatiales des lixiviats générés par les décharges.
- Des rapports d'évaluation du risque lié aux décharges utilisés dans une politique dans l'un des pays pilotes.

### **Activités principales :**

- Inventaire des décharges relevantes fermées ou existantes dans des sites de cas sélectionnés
- Identification des ressources naturelles en risque et évaluation des risques de santé environnementale
- Collecte des données, compilation et analyses
- Établissement de suivi des lixiviats et des stations de contrôle
- Cartographie et analyse spatiale des données compilées
- Analyse du danger et évaluation de la vulnérabilité des zones marines

### **Relations**

Ce projet est directement lié aux objectifs soulignés dans bon nombre de cibles mondiales et accords environnementaux multilatéraux, y compris ;

- Les objectifs 7 et 8 de développement du millénaire pour assurer un développement durable et pour développer des alliances au niveau mondial.
- Résolution III section 23 (a)-(d) de la stratégie de l'Ile Maurice du Plan d'action des SIDS qui demande qu'une action soit poursuivie dans la gestion des déchets solides et l'identification de technologies environnementales de pointe et de méthodologies, avec l'appui de la communauté internationale.
- Décision 24/5 de la vingt-quatrième session du Conseil d'administration du PNUE concernant la gestion des déchets solides et les décharges.



**Budget proposé**

Début de la mise en oeuvre : janvier 2008 – décembre 2008

<b>Programme</b>	<b>2008</b>
Inventaire et suivi des décharges fermées dans la région des Caraïbes <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collecte des données, compilation et analyses</li> <li>▪ Etablissement du suivi des lixiviats et stations de contrôle</li> </ul>	\$75,000
Développement de bases de données régionales <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cartographie et analyse spatiale des données compilées</li> </ul>	\$25,000
Préparation de l'évaluation du risque des cartes de vulnérabilité des pays sélectionnés <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse du danger et évaluation de la vulnérabilité des zones marines</li> </ul>	\$50,000
<b>TOTAL</b>	<b>\$150,000</b>

(Exprimés en \$US)

**(IV) Évaluation des besoins d'épuration des eaux usées (SNA) des OECS**

*Agences d'exécution : PNUE-UCR/CAR, Centres d'activités régionaux du protocole LBS, CWWA, CEHI, Ministères de l'Environnement, Ministères de la santé*

*Demande de financement : 175 000,00 \$US*

*Contexte*

66. La nécessité d'une gestion efficace et efficiente des eaux usées domestiques a été identifiée comme un élément clé par les états membres qui sont parties à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, adoptée à Cartagena, Colombie, le 24 mars 1983 et au protocole LBS, adopté le 6 octobre 1999. En fait, ces deux instruments juridiques ont fixé des buts ambitieux pour gérer les déversements des eaux usées domestiques dans les eaux de la mer des Caraïbes. L'Annexe III du protocole LBS a été conçue pour atteindre ces buts en fournissant des lignes directrices pour la qualité des effluents d'eaux usées, des critères de classification des eaux réceptives et des calendriers pour que les pays mettent en oeuvre des services appropriés de traitement des eaux usées.
67. Selon le rapport de 1994 du PEC/PNUE, les eaux usées domestiques ont été la source ponctuelle la plus importante de contribution à la pollution, par volume, dans la région des Caraïbes et elle est considérée l'une des causes globales les plus importantes de dégradation des environnements côtiers.
68. Les eaux usées non traitées ont souvent été déchargées dans l'environnement avec de sérieuses implications sur la santé humaine ; cette pratique est le résultat d'une expansion rapide des populations, d'un développement peu planifié et des installations de traitement des eaux inadéquates ou mal conçues et déréglés, dans la plupart des petits états insulaires

des Caraïbes. Il vient s'y ajouter, les déversements des eaux usées non traitées ou partiellement traitées de nombreuses installations touristiques.

69. En 2006, l'Institut de santé environnementale des Caraïbes (CEHI) avec l'appui du PNUE-UCR/CAR compléta une évaluation des besoins en épuration des eaux (SNA) pour la ville de Vieux Fort au sud de Sainte Lucie. Basé sur les exigences du protocole LBS, il y a lieu d'étendre cette évaluation à d'autres communautés de Sainte Lucie et autres états des organisations les plus vulnérables des OECS. Il y a lieu aussi de sensibiliser davantage sur la nécessité de protéger le milieu marin et l'importance de la Convention de Cartagena et du protocole LBS, en tant qu'outils pour assurer le développement durable de toute la région.

### **Objectifs à long terme**

Le développement durable et la protection des aires marines de la Région des Caraïbes, grâce à une meilleure gestion des eaux usées domestiques au sein des états des Caraïbes orientales (OECS).

### **Résultats attendus :**

- La définition des mesures de décharge et d'épuration des eaux et options pour les aires spécifiques où des évaluations des besoins en épuration (SNA) doivent être réalisées.
- Un système de classification des eaux réceptives établi et partagé entre les nations de la région OECS
- Des cartes des eaux réceptives incluant d'importantes ressources naturelles et des zones de loisirs dans plusieurs territoires, disponibles et utilisées en tant qu'outils de gestion
- Sensibilisation et promotion du protocole LBS

### **Principales activités du projet :**

- Révision des documents
- Cartographie digitale et reconnaissance de terrain
- Classification des masses d'eau
- Séminaires/ateliers de sensibilisation du public

### **Budget proposé**

Début de la mise en oeuvre en Janvier 2008 – décembre 2008

<b>Programme</b>	<b>2008</b>
Evaluation des besoins en épuration des eaux – 6 pays	\$90,000
Cartographie des ressources côtières et classification des eaux – 6 pays	\$60,000
Programmes de sensibilisation du public	\$25,000
<b>TOTAL</b>	<b>\$175,000</b>

(exprimé en US\$)

## Relations

- Ce projet traitera des questions des eaux usées domestiques qui sont directement liées aux objectifs, tels qu'ils sont soulignés à l'Annexe II du protocole LBS de la Convention de Cartagena. Cette activité est complémentaire aux priorités contenues dans l'état 2006 du rapport sur l'environnement du Plan d'action mondial PAM concernant les catégories de polluants, qui a signalé l'épuration des eaux comme une priorité essentielle.
- Les objectifs du millénaire 7 et 8 pour un environnement durable et pour le développement d'alliances mondiales.
- Résolution XVII section (d) de la stratégie de l'île Maurice du Plan d'Action pour les petits états insulaires en développement SIDS qui demande de poursuivre des actions pour la mise en oeuvre des programmes ciblés sur la santé afin de prévenir des maladies au sein des populations des SIDS, incluant la contamination et la qualité de l'eau.
- La décision 24/5 de la vingt-quatrième session du Conseil d'administration du PNUE concernant la gestion et la décharge des déchets solides.

La planification et des considérations financières doivent être prises en compte pour la mise en oeuvre de ces obligations. À l'appui des besoins et des priorités et des besoins nationaux, le PNUE-UCR/CAR a proposé d'adopter deux approches décalées pour mettre en oeuvre ces plans : le développement progressif de plans nationaux et l'assistance subséquente de recherche de financement.

### (V) Amélioration de la qualité des eaux côtières utilisées à des fins récréatives dans la région des Caraïbes

*Agences d'exécution : PNUE-UCR/CAR, Centres d'activités régionaux du protocole LBS, Université des Indes orientales, Institut de santé environnementale CEHI, Ministères de la santé, Ministères de l'environnement.*

*Demande de financement : 180 000,00 US\$*

#### *Contexte :*

70. Deux des moteurs économiques les plus importants, le tourisme et la pêche, dépendent en bonne mesure de la qualité du milieu marin, lequel se trouve dans une situation alarmante (UCR/PEC-PNUE 2005). Malgré cette dépendance et des projections de dépendance accrues sur les ressources marines pour la croissance et le développement, la dégradation va probablement se poursuivre si des pratiques insoutenables, la surpêche, des développements côtiers non planifiés, des pratiques d'utilisation des sols pauvres et la contamination persistent. Le tourisme en particulier est dépendant de belles plages et de la haute qualité des eaux marines utilisées à des fins récréatives. Tant les fonctionnaires de la santé comme le public en général ont exprimé leur préoccupation sur la qualité appropriée des eaux côtières pour les années à venir, en ce qui concerne le contact à des buts récréatifs et les effets des sources ponctuelles et diffuses de contamination, en particulier, des déversements des eaux usées et des pratiques industrielles et communautaires sur la qualité

des eaux des rivières et, par conséquent, des eaux marines côtières sensibles. Une analyse d'échantillons pris au hasard dans les pays sélectionnés suggère qu'un pourcentage significatif des eaux côtières dans les zones de baignade autour des zones touristiques peuvent ne pas rejoindre les normes internationales de contact avec des eaux utilisées à des fins récréatives.

71. Actuellement, les données disponibles sont limitées pour faire des évaluations documentées sur la qualité des eaux des plages pour la baignade et l'étendue de la contamination, telle qu'elle est suivie, est obtenue sur une base circonstancielle ou comme réponse à une crise sanitaire. Étant donné la dépendance des Caraïbes du tourisme et les conditions rigoureuses exigées par les tours opérateurs européens, qui sont fiables dans leur pays au niveau de la santé et de la sécurité de leurs clients, il devient impératif que des programmes de vigilance continus soient mis en oeuvre. Avant que toute intervention pour améliorer la qualité des eaux côtières utilisées à des fins récréatives puisse être poursuivie de manière appropriée et efficace, des données de base doivent être collectées. Cependant, il y a un vide de ces données au niveau national. Ce dossier vise à traiter le problème de l'absence de données de base adéquates.

#### **Objectif général :**

Évaluer la qualité des eaux de baignade des zones côtières en vue de déterminer les interventions nécessaires pour rejoindre et maintenir des normes environnementales de contact avec les eaux utilisées à des fins récréatives. Le but final est de réduire les effets négatifs sur la santé humaine des utilisateurs des eaux utilisées à des fins récréatives dans les zones côtières des Caraïbes.

#### **Résultats attendus :**

- Une meilleure qualité des eaux côtières utilisées à des fins récréatives dans les pays sélectionnés des Caraïbes
- Une confiance accrue des utilisateurs des eaux côtières utilisées à des fins récréatives en ce qui concerne la qualité appropriée des eaux de baignade.
- De meilleures attitudes, pratiques et comportements de la part des parties prenantes clés envers les eaux côtières utilisées à des fins récréatives.

#### **Indicateurs de résultat :**

- 75% des eaux côtières utilisées à des fins récréatives rejoignent les normes de l'OMS y relatives dès la 3ème année.
- 50% de réduction des plaintes liées à la santé de la part des baigneurs dans les sites sélectionnés.

#### **Principales activités du projet**

- Collecter des données de base sur la qualité des eaux côtières utilisées à des fins récréatives dans les pays et sur les plages sélectionnés.

- Conduire une étude sur la connaissance, les attitudes, les pratiques et les comportements (KAPB) concernant l'amélioration des eaux côtières utilisées à des fins récréatives dans les pays et les communautés sélectionnés.
- Une formation régionale des agents de la santé environnementale et des analystes de laboratoire dans la conception et la mise en oeuvre de programmes de surveillance des eaux côtières.
- Apport d'un appui technique pour le développement et la mise en oeuvre de programmes de surveillance des eaux côtières nationales.
- Développer et mettre en oeuvre un programme de sensibilisation et d'éducation publique sur les eaux côtières utilisées à des fins récréatives dans les Caraïbes.
- Apport d'appui technique pour développer et mettre en oeuvre des interventions pour améliorer la qualité des eaux côtières utilisées à des fins récréatives dans les pays sélectionnés.
- Mener des audits de conformité des programmes de surveillance des eaux côtières nationales.

### Budget proposé

Début de la mise en oeuvre janvier 2008-juin 2009

Programme	2008	2009
Collecte des données de base	\$75,000	0
Sondage de la communauté	\$20,000	0
Programmes de formation régionaux	\$30,000	\$30,000
Programme de sensibilisation et d'éducation publique	\$10,000	\$10,000
<b>TOTAL</b>	<b>\$140,000</b>	<b>\$40,000</b>

(Exprimé en \$US)

### Relations :

- Résolution XVII section (d) de la stratégie de l'île Maurice du Plan d'Action pour les petits états insulaires en développement SIDS qui demande de poursuivre des actions pour la mise en oeuvre des programmes ciblés sur la santé afin de prévenir des maladies au sein des populations des petits états insulaires en développement SIDS, incluant la contamination et la qualité de l'eau.
- Les objectifs du millénaire 7 et 8 pour un environnement durable et pour le développement d'alliances mondiales.
- Les décisions 24/6 et 23/2 du Conseil d'administration du PNUE concernant la gestion des eaux et des ressources marines des petits états insulaires en développement (SIDS).
- Campagne Pavillon bleu et autres programmes de certification de plages et de marinas reconnus internationalement.

- Dès que les interventions seront mises en oeuvre, il sera nécessaire de générer des données continues, dans le but de suivre et d'évaluer l'efficacité et l'efficacité de ces interventions. Les données générées par le niveau de référence seront utilisées pour évaluer l'effet des mesures d'atténuation et pour justifier toute mesure (politique, législative, institutionnelle ou administrative) qui sera nécessaire pour faire intervenir d'autres changements dans les comportements et améliorer la qualité de l'eau au niveau national ; par exemple, les dispositions des normes requises pour les égouts et les régimes de gestion des plages.











**ANNEXE II**

**BUDGET**

Activité	2008			2009		
	CTF	Autres	Dépenses Total	CTF	Autres	Dépenses Total
<b>a. Coordination Programme AMEP (Coordination générale et dépenses en commun)</b>	<b>200,000</b> Prévu n OCCC	<b>50,000</b>	<b>250,000</b>	<b>200,000</b> Prévu in OCCC	<b>50,000</b>	<b>250,000</b>
<b>b. . Réduction des écoulements de pesticides dans la mer des Caraïbes (FEM) <sup>1</sup></b>	<b>0</b>	<b>1,292,900</b> (GEF)	<b>1,292,900</b>	<b>0</b>	<b>1,381,510</b> (GEF)	<b>1,381,510</b>
<b>c. Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières (IWCAM) dans les SIDS (FEM) <sup>2</sup></b>	<b>0</b>	<b>1,731,281</b> (GEF)	<b>1,731,281</b>	<b>0</b>	<b>1,820,912</b> (GEF)	<b>1,820,912</b>
<b>d. Formation à la remise en état des baies polluées (FEM)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un dossier Projet FEM (PIF) en collaboration avec le PNUD et les RAC/LBS</li> <li>• Convoquer à un dernier atelier régional (20 participants)</li> </ul>	<b>0</b>	<b>35,049</b>	<b>35,049</b>	<b>0</b>	<b>76,475</b>	<b>76,475</b>
<b>e. Évaluation des déversement et des sources de polluants dans la région des Caraïbes (Sida &amp; PAM PNUE)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Publier et diffuser le Rapport</li> <li>▪ Production de fiches de cas de Pollution</li> </ul>	<b>0</b>	<b>30,000</b>	<b>30,000</b>	<b>0</b>	<b>30,000</b>	<b>30,000</b>
<b>f. Projets pilotes d'évaluation des besoins en assainissement des eaux usées et études de cas (Sida &amp; PNUE PAM)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en oeuvre de deux projets pilotes à Panama et Tobago</li> <li>• Mise en oeuvre de deux nouveaux projets pilotes</li> <li>• Préparation des études de cas des projets pilotes et diffusion des enseignements appris</li> <li>• Élaboration de la proposition de projet régional</li> </ul>	<b>10,000</b>	<b>60,000</b>	<b>70,000</b>	<b>10,000</b>	<b>0</b>	<b>10,000</b>
<b>SUB TOTAL</b>	<b>210,000</b>	<b>3,199,230</b>	<b>3,409,230</b>	<b>210,000</b>	<b>3,388,897</b>	<b>3,568,597</b>

Activité	2008			2009		
	CTF	Autres	Dépenses Total	CTF	Autres	Dépenses Total
<b>g. Programme Micro financement : Meilleures pratiques de gestion pour l'agriculture (Sida)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Source de financement pour 5 micro-crédits</li> <li>▪ Deuxième appel à propositions du Nicaragua</li> <li>▪ Diffuser les enseignements tirés des premiers projets</li> </ul>	0	25,000	25,000	0	25,000	25,000
<b>h. Mise en oeuvre des programmes d'Action nationaux (PNUE-PAM)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer des stratégies de financement et de planning pour des PAN et des NEMS dans les OECS;</li> <li>▪ Appui à l'élaboration et la mise en oeuvre de quatre nouveaux PAN</li> </ul>	5,000	40,000	45,000	5,000	40,000	45,000
<b>i. Création de capacités à l'application du SIG (Sida)</b>	0	30,000	30,000	0	0	0
<b>j. Réseau régional de Technologie et des Sciences marines – "Réseau Know/Why" (Sida) (Sida)<sup>3</sup></b>	0	120,000	120,000	0	0	0
<b>k. Promotion du Protocole LBS (Sida)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue d'ateliers nationaux promotionnels (4 pays par année)</li> <li>• Traduction du matériel promotionnel existant</li> <li>• Élaboration de nouveau matériel promotionnel</li> </ul>	20,000	20,000	40,000	10,000	20,000	30,000
<b>l. Projet Tela Sida)</b>	0	11,600	11,600	0	0	0
<b>SUB TOTAL</b>	<b>25,000</b>	<b>246,600</b>	<b>266,600</b>	<b>15,000</b>	<b>85,000</b>	<b>100,000</b>

Activité	2008			2009		
	CTF	Autres	Dépenses Total	CTF	Autres	Dépenses Total
<b>m. Plan d'Action régional sur les déchets marins (Fond pour l'Environnement du PNUE, Ocean Fund, NFWF)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en oeuvre du projet pilote sur les engins de pêche rejetés à USVI et SIDS</li> <li>▪ Mise en oeuvre de projets pilotes dans 3 pays sur réforme politique, suivi et évaluation, et éducation et sensibilisation.</li> <li>▪ Mise en oeuvre de projets pilotes dans deux pays sur évaluation des sources de déchets marins, nettoyage des plages et sensibilisation</li> <li>▪ Atelier de création de capacité régionale et enseignement appris</li> <li>▪ Développement d'une base de données régionale en ligne.</li> </ul>	5,000	77,500	82,500	5,500	57,000	62,500
<b>(n) Nouveaux projets :</b>  <b>1. Renforcement du développement et de l'application du Système d'information géographique (SIG) dans la région des Caraïbes.</b>	0	120,000	120,000	0	60,000	60,000
<b>2. Évaluation des critères de classification des eaux dans la région des Caraïbes conformément au Protocole LBS.</b>	0	100,000	100,000	0	130,000	130,000
<b>3. Évaluation des effets provoqués par les sites des décharges municipales sur le milieu marin dans la région des Caraïbes.</b>	0	125,000	125,000	0	25,000	25,000
<b>4. Évaluation des besoins d'épuration des eaux usées (SNA) des OECS</b>	0	100,000	100,000	0	75,000	75,000

Activité	2008			2009		
	CTF	Autres	Dépenses Total	CTF	Autres	Dépenses Total
<b>5. Amélioration de la qualité des eaux côtières utilisées à des fins récréatives dans la région des Caraïbes</b>	<b>0</b>	<b>140,000</b>	<b>140,000</b>	<b>0</b>	<b>40,000</b>	<b>40,000</b>
<i>SUB TOTAL</i>	<b>5,000</b>	<b>662,500</b>	<b>667,500</b>	<b>5,500</b>	<b>387,000</b>	<b>392,500</b>
<b>COÛT TOTAL DES PROJETS</b>	<b>240,000</b>	<b>4,108,330</b>	<b>4,348,330</b>	<b>230,500</b>	<b>3,860,897</b>	<b>4,091,397</b>
<b>COÛT APPUI AU PROGRAMME (13%)<sup>4</sup></b>	<b>31,200</b>	<b>534,083</b>	<b>565,283</b>	<b>29,965</b>	<b>501,917</b>	<b>531,882</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>271,200</b>	<b>4,642,413</b>	<b>4,913,613</b>	<b>260,465</b>	<b>4,362,814</b>	<b>4,232,279</b>

<sup>1</sup> Projet sur 4 ans (2006-2009)

<sup>2</sup> Projet sur 5 ans (2005-2009)

<sup>3</sup> Projet sur 4 ans (2005-2008)

<sup>4</sup> Les dépenses d'appui aux programmes ne s'appliquent pas à des fonds du FEM ni à des contributions du FEM PNUE et du PNUE Nairobi.